

CONVENTION NATIONALE DU 29 JANVIER 1989**LA VILLETTÉ****INTERVENTION DE Pierre MAUROY**

Mes chers camarades,

Cette Convention Nationale, chacun en a conscience, n'est pas l'un de ces rendez-vous habituels que nous imposent nos statuts. Convention sur les municipales, certes, mais une convention à laquelle l'actualité imprime sa marque.

A celà rien de surprenant, le rendez-vous des municipales, est toujours dans la vie politique française un moment fort.

La commune est, par excellence, le lieu d'inscription dans le réel des politiques nationales. Dès lors, comment les enjeux politiques pourraient-ils être absents de cette campagne ?

La gestion communale se définit autour d'un projet. S'imposent donc à nous des enjeux de politique locale. Notre projet, nous le définissons sur le plan national et il doit s'inscrire jour après jour sur le terrain.

Une équipe municipale doit naturellement traduire une réalité politique. Et la composition de nos listes reflète une majorité au service d'une ambition locale en cohérence avec la politique nationale.

Quel champ politique? quel projet local? quelle majorité? Tels sont les trois thèmes que je souhaite traiter devant vous aujourd'hui et qui forment la trame de notre débat.

*

* * *

Le lever de rideau de cette campagne électorale dépasse nos préoccupations communales, et notre gestion locale. L'actualité d'aujourd'hui c'est un affrontement de la droite contre la gauche en dépit des faux "prophètes" qui prévoyaient avec assurance une totale recomposition de la vie politique française, il y a moins de six mois...

Pour la droite, incapable de s'unir et à fortiori de proposer un projet, il s'agit de nous affaiblir.

Il s'agit d'abord d'affaiblir le Président de la République.

François MITTERRAND, réélu dans des conditions exceptionnelles incarne, au-delà des clivages traditionnels de la vie politique française, une vision de l'avenir, une conviction et une détermination pour placer la France dans les courants porteurs de l'histoire du monde.

La blessure de la droite n'est pas seulement celle d'une coalition qui, par division ou incapacité à convaincre, aurait perdu une élection. Elle s'exaspère surtout dans le découragement d'un mouvement politique qui doit reconnaître que désormais l'identité et les chances de la France relèvent d'un Président qui agit et réussit.

La mobilisation internationale qu'a suscitée l'initiative prise par la France de réunir à Paris toutes les nations concernées par la prolifération de l'armement chimique en constitue le témoignage le plus récent et peut-être le plus éclatant.

François MITTERRAND, parce qu'il ne se résigne pas à la dictature des évènements, parce qu'il exerce sa réflexion sur l'avenir, assure au pays depuis bientôt huit ans un rayonnement qui s'était estompé.

C'est cette certitude que le destin collectif de la France se trouvera conduit, et bien conduit, pendant les sept ans à venir, que certains cherchent à gommer.

François MITTERRAND fait lever l'espérance des socialistes depuis 25 ans, et singulièrement depuis 1971. Et nous savons avec quelle foi, quel engagement, quelle disponibilité, quel courage. Aujourd'hui, tous les Français reconnaissent avec nous ses qualités mises au service de la République et de la France.

A François MITTERRAND je voudrais redire, en votre nom, notre confiance, notre fidélité et notre amitié .

Il s'agit aussi d'affaiblir un gouvernement qui est à son travail, à ses responsabilités et qui s'applique à mettre en oeuvre le contrat passé entre le Président et le pays. En six mois de gouvernement, que de résultats enregistrés : la paix retrouvée en Nouvelle Calédonie; la politique économique conduite par la recherche de la croissance et l'amorce du partage; la mise en place rapide et efficace du revenu minimum d'insertion; l'élaboration d'un plan ambitieux pour l'Education Nationale, sans oublier la réflexion nationale en cours sur le renouveau du service public.

Il s'agit enfin d'affaiblir le parti dont l'image est la meilleure de toutes les formations politiques. Le parti qui, au delà de la dimension électorale, porte en lui l'espoir de millions de Français. Le parti qui veut l'alliance de la justice sociale, du développement économique des sciences et des techniques. Au fond cherchent-ils à affaiblir le parti aujourd'hui prépondérant ?

Pour cette droite, les enjeux sont de taille. Et, la période qui s'ouvre avec ces deux échéances majeures - élections municipales et élections européennes - constitue le dernier temps fort avant une pause électorale de trois ans ! Vu sous cet angle, reconnaisssez mes chers camarades, que cette droite a tout de même quelques raisons de s'énerver et de sombrer dans l'agressivité !

Le premier enjeu, nous le connaissons : Ils sont là, avec l'insolence des priviléges tous ceux qui nous prèchent le consensus, mais qui s'inquiètent aussitôt que l'on touche au coeur de leurs intérêts. Leurs réactions contre le rétablissement d'un impôt sur la fortune, même léger, plus faible que son équivalent allemand, pourtant destiné au financement d'une action prioritaire contre la grande pauvreté, n'est-ce pas la preuve la plus éclatante pour ceux qui doutaient encore ?

L'autre enjeu réside dans leur capacité de freiner l'évolution de la société française. Ils pressentent, je devrais dire ils craignent notre succès. Il sera évidemment celui d'un nouveau mode de régulation sociale, d'un nouveau modèle de partage, d'une répartition différente des pouvoirs, la réponse aux grands défis de cette dernière décennie du siècle : celui de l'innovation sociale comme outil d'une modernisation juste et équilibrée du pays.

L'enjeu est pour eux politique enfin. Aucune des armes qu'ils avaient voulu utiliser contre nous au cours des précédentes consultations n'est adaptée à la situation aujourd'hui. Quelle crédibilité auraient les attaques contre l'alliance avec les communistes ? Quelles convictions emporteraient les arguments de jadis sur notre prétendue incapacité à gérer. Nous qui avons jugulé l'inflation et assuré le redressement de notre économie. Quels ressorts peuvent-ils donc faire jouer pour nous empêcher de représenter la seule majorité possible pour l'avenir de la France? Que peuvent-ils sinon s'exaspérer et utiliser l'évènement **quitte à truquer, quitte à mentir, quitte à salir ?**

Préparez-vous mes chers camarades à une campagne difficile, dure, sans concession.

Sur ce que certains ont appelé hâtivement les "affaires" j'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer. Je réaffirme l'exigence qui est la nôtre.Celle de la clarté et de la transparence, celle du respect de la marche normale des procédures démocratiques, administratives et judiciaires.

La séduction par l'argent est de toutes les époques.Nous n'avons pas oublié la Garantie Foncière, la Villette, les Ministres assassinés. Tout cela, tout de même a laissé quelques traces dans la pensée collective.

Je préfèrerais m'arrêter là. Mais la droite des diamants , des noyaux durs , la droite du silence complice étouffant tous ces scandales, la droite des coquins et des copains , nous ne l'avons pas inventée. C'est elle qui nous a gouverné pendant de trop longues années.

Au fond pour répondre à l'injure du secrétaire général du RPR, il suffisait de dire: Monsieur Juppé parle d'or.Mais pourquoi continuer sur ce registre puisque ses propres amis l'on fait taire ?

Les socialistes ont choisi de traiter cette affaire d'une autre manière. **Ni complaisance, ni silence.** On nous lance un défi, nous le relevons. Non seulement, nous en sortirons la tête haute, mais nous en tirerons devant l'opinion toutes les conséquences quant à notre projet et à notre analyse de la société.

Pour une société d'économie mixte

Que nous dit-on aujourd'hui ? Que les socialistes sont coupables nécessairement, car leur projet politique est coupable. Cette société d'économie mixte que nous avons en tête, ce serait **elle** le mal absolu, **elle** qui entretiendrait la confusion entre le pouvoir et l'argent ?

Peu importe dans l'esprit de nos contradicteurs que les pays les plus libéraux, Japon, Etats Unis, Allemagne soient depuis toujours le théâtre de telles déviations. La droite voit là l'occasion de remettre en cause le rôle de l'Etat comme un principe supérieur de notre société. Oui, au-delà des affaires, c'est l'action de l'Etat qui se trouve mise en cause. Et c'est d'une certaine façon, le conflit entre le sens de l'Etat et la préservation des intérêts privés !

Peu leur importe d'ailleurs que la vraie question ne soit ici la dérive du système capitaliste.

Le rachat d'Américan Can par Pechiney est d'abord un succès industriel. Il autorise des percées à l'exportation indispensables au développement de notre économie. Il y a sept ans, la nationalisation de Pechiney sauva cette société de l'enlisement.

Et il a fallu tout le talent et toute la poigne de Georges Besse puis de ses successeurs pour lui faire retrouver l'éclat et le dynamisme qui sont les siens aujourd'hui. Quand certains profitent des évènements pour esquisser une remise en cause de l'économie mixte, c'est bien cela qu'il faut leur rappeler.

Mais le moteur du capitalisme est actuellement plus la spéculation que la production. Le capitalisme néglige l'oeuvre de bâtisseurs industriels pour valoriser le jeu financier, ce gigantesque monopoly, cette économie de casino où l'enrichissement sans cause le dispute à toute autre sorte de revenus.

Face à ces dérèglements qui ont marqué ces deux dernières années ponctuées d'OPA, de raids financiers, nous estimons que l'intérêt général doit être sauvégarde. Et il n'est pas de meilleur gardien de l'intérêt général que l'Etat démocratique.

Nous voulons un Etat moderne qui soit d'abord un Etat juste, qui sanctionne quand il y a lieu de sanctionner.

Mais aussi un Etat qui clarifie.

Dès lors que les socialistes ont choisi de reconnaître le marché comme lieu de régulation de notre économie, il est essentiel qu'ils proposent le renforcement des contrôles et la transparence de ce marché. Ce rôle appartient à l'Etat et à lui seul. Ce souci absolu de la transparence tout le monde prétend le partager. Mais, enfin, il me semble que certains le veulent un peu plus que d'autres, en tout cas ils sont plus que d'autres attentifs aux moyens de l'assurer.

Au temps du gouvernement de Monsieur Chirac, le groupe socialiste, avait déposé des amendements proposant l'autonomie de la COB et l'autorisant à porter plainte devant la justice. Monsieur Balladur les a refusé. C'était avant les élections présidentielles. Pierre Bérégovoy a eu raison de le rappeler.

N'en faisons pas une affaire. Ce n'était que quelques amendements. Mais enfin Monsieur Balladur les a refusé.

S'agissant des marchés boursiers, un projet est en cours d'élaboration. Affirmons clairement un principe : toute définition de compétence plaçant la COB en retrait par rapport à son homologue américain la SEC, serait une insuffisance de notre démocratie. Nous devons aller droit au but quitte à bousculer chemin faisant quelques priviléges. Ainsi on verra de quel côté se trouvent la conscience et la rigueur.

Quelques organismes témoignent par leur fonctionnement de l'utilité des contre-poids face aux puissances de l'argent. Le Conseil National de Crédit pour la réglementation bancaire. Le CERC pour la connaissance des revenus. D'autres aussi peut-être à un moindre titre : la commission de la concurrence, la commission des comptes sociaux et peut être un jour souhaitons-le, puisque il est doté de compétence financière, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.

Profitons de l'actualité pour réexaminer nos législations sur la concurrence, sur les ententes et pourquoi pas sur les prix. Il appartient à l'Etat de démocratiser le débat économique. Le plan s'il est l'expression d'un véritable débat sur la modernisation et non le cheval de Troie du libéralisme dans un gouvernement à majorité socialiste peut remplir cette mission.

La transparence est un choix non une fatalité. Non ! La démocratie ne s'arrête pas là où commence la raison d'Etat. Nous ferons la lumière, et si les scandales étaient constatés nous créérons les conditions pour qu'ils ne se renouvellent pas.

*

* * *

Quel projet local? Il faudra bien sûr répondre aux interrogations de nos électeurs. Celles-ci portent sur vos villes. L'élection municipale est toujours une consultation aux conséquences concrètes importantes pour la vie quotidienne de chacun. Mais au-delà de cette dimension les élections municipales de 1989 auront une signification plus large encore .

Elles marqueront la première consultation municipale depuis que la décentralisation est amorcée. Elles sont aussi le dernier scrutin avant l'harmonisation européenne de 1992. Ce double mouvement est au cœur du manifeste municipal que nous aurons à adopter au cours de cette journée.

Pourquoi un manifeste municipal ?

D'abord nous avons à parachever la décentralisation. A nous de tirer tous les bénéfices d'une réforme que personne ne remet plus en cause. A nous aussi d'inventer au plan municipal de nouvelles formes de relations entre l'Etat et la société.

Il s'agira de faire oeuvre de justice. Et tout particulièrement dans le domaine du logement. Nous devons enrayer les hausses abusives liées à la libéralisation incontrôlée des loyers. Un premier pas a été fait avec une première modification de la Loi MEHAIGNERIE. Beaucoup d'élus ont la conviction que ces mesures restent encore insuffisantes. Si nous le vérifions, nous n'hésiterions pas à franchir une étape supplémentaire.

Plus de justice nous imposait de réfléchir aux modalités d'une réforme de la fiscalité locale. Vous trouverez dans notre manifeste une proposition qui permet de mieux prendre en compte la situation réelle des contribuables en introduisant les revenus dans le calcul de la taxe d'habitation.

Mais il fallait aussi apporter quelques réponses concrètes exigées par l'approfondissement de notre démocratie locale. D'une part élaborer un statut de l'élu. Nous le proposons, car il constitue un élément essentiel de la rénovation de notre vie politique.

Et je le dis en incidente, car le débat est beaucoup plus ample, le statut de l'élu appuie la décision prise de consacrer un poste éligible sur trois aux femmes. Elles en sont les premières bénéficiaires.

Quant aux immigrés, soyons courageux, faisons preuve de plus de générosité, de plus de réalisme. L'urgence, c'est l'abolition de la Loi Pasqua. Mais sachons aller au-delà : l'intégration voilà le mot clé. L'intégration c'est diminuer les délais de naturalisation, naturaliser davantage et plus rapidement. L'intégration, c'est l'effort de scolarisation adapté à cette population défavorisée, avec des cycles de rattrapages et une formation valorisante. L'intégration c'est une meilleure politique du logement, s'écartant du ghetto, favorisant la mise en oeuvre d'une réelle politique sociale.

Toute cette volonté vaut pour les immigrés, population souvent défavorisée, mais aussi pour toutes les couches sociales en difficulté.

L'Etat doit jouer un rôle incitatif volontaire, apportant les financements nécessaires. Des conventions seront signées entre l'Etat et les villes décidées à s'engager dans cette démarche.

La société d'économie mixte, c'est aussi s'attaquer hardiment à la vie quotidienne des citoyens, plus particulièrement ceux qui connaissent des difficultés.

Mais il fallait aussi marquer notre ambition d'ouvrir la commune sur l'Europe. La libre circulation des biens et des personnes, l'ouverture des marchés publics se traduiront nécessairement dans la réalité des gestions locales. Chaque ville désormais est aux marches de l'Europe. Elle communique, elle dialogue, elle vit en réseaux avec ses homologues européens.

Cette situation crée une double nécessité: **Des villes plus fortes dans un espace mieux aménagé.**

Des villes plus fortes car la multiplicité de nos communes qui constitue par ailleurs un atout pour la démocratie deviendrait un handicap si nous ne posons pas des règles plus précises en matière de coopération inter-communale. Les grands ensembles urbains constituent l'élément de base de la gestion prévisionnelle de l'espace, du mouvement des hommes, ou des communications. Nos régions ne sont pas toujours à la taille des régions européennes. Nous proposons d'ailleurs d'en limiter leur nombre. Nos villes non plus ne sont pas de taille à rivaliser avec les grands métropoles du nord de l'Europe.

Il nous faut définir un nouveau cadre de communauté urbaine qui s'appliquerait de droit et qui constituerait en fait l'unité de base de notre démocratie locale.

Ces villes fortes devront s'inscrire dans un espace mieux aménagé. Et aménagé à partir d'une vision européenne. Les grands équipements débordent du cadre national, les nouvelles technologies favorisent le développement des communications et des télécommunications. La France doit préparer le XXIème siècle en regardant son territoire d'un peu plus haut et en dotant son aménagement de la dimension internationale. Bref, il nous faut définir un aménagement du territoire profondément repensé, renouvelé et disposant des moyens nécessaires. **C'est le pari du second souffle de l'aménagement du territoire.**

*

* * *

Quelle majorité ? L'élection de François MITTERRAND à la Présidence de la République, apporte la réponse au plan national. Nos listes municipales doivent refléter localement les contours de cette majorité présidentielle.

Ce souci nous l'avons traduit dans le tryptique :

1 - renforcer le parti socialiste

- par la mise en place d'un dispositif de prise en compte de la composition des listes par la direction nationale : les communes de plus de 20.000 relevant du bureau exécutif. Le reste à l'échelon fédéral.

- en apportant un soin extrême à la composition de nos listes sur deux questions :

° la place des femmes : j'ai exigé que le quota soit relevé à 30%, soit une femme sur trois en position éligible.

° L'inscription sur nos listes de Français d'origine étrangère.

2 - Refléter les contours de la majorité présidentielle

- avec le MRG un accord a permis de consolider et de développer la majorité présidentielle dans le respect de nos sensibilités respectives.

- avec les démocrates et républicains de progrès. Nous souhaitons leur participation sur nos listes. Nous en laissons l'initiative à nos sections et à nos fédérations.

Nos listes doivent être des listes ouvertes. N'oublions jamais que François MITTERRAND a obtenu 31% au premier tour et 54% au deuxième tour de l'élection présidentielle. Nos listes doivent pouvoir rassembler l'ensemble de cet électorat.

3 - Le rassemblement à gauche.

Cette rubrique vise, pour l'essentiel la négociation avec le parti communiste. Nous savons que le PC n'est jamais un partenaire facile. Il ne l'était pas du temps de sa pleine puissance. Il ne l'est pas moins aujourd'hui qu'il est en situation critique.

Fallait-il ou non rechercher un accord ?

Il n'y avait que deux solutions :

- **L'absence d'accord** nous conduisait inévitablement à la généralisation des primaires. Cette situation n'était pas dans notre intérêt. Les primaires pour des partenaires de listes d'union sortantes auraient constitué une remise en cause du passé, et donc une perte de crédibilité pour l'avenir. Et les primaires auraient globalement diminué nos chances de conquérir des villes sur la droite.

- Nous avons donc décidé de **rechercher l'accord**. Celà, à l'unanimité du bureau exécutif, puis de la convention nationale d'Epinay.

Dès le début, nous connaissions les **difficultés de l'exercice**. Le parti communiste s'en tenait à une vision locale des négociations. Elle correspondait à son intérêt, celui de la pression maximale sur nos sections. L'organisation centralisée du parti communiste lui permettant d'améliorer son rapport de forces.

Vous savez dans quelles conditions nous avons obtenu l'accord : ténacité et savoir-faire de Marcel DEBARGE. Le gel national puis finalement la signature de l'accord. Cet accord a marqué des avancées importantes :

- Il porte reconnaissance du pluralisme de nos listes.
- Il comporte un engagement politique de refuser de mêler nos voix à la droite.
- Il donne un mode d'emploi à la négociation en définissant strictement trois critères (et non pas un seul) pour la désignation des têtes de listes et la composition de ces listes :

° 1983

° autorité des maires sortants

° représentativité au cours des élections ultérieures.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Les difficultés, vous les connaissez. Vous nous les avez rapportées. Notre attitude reste fondamentalement celle du respect de l'accord.

1) En ce qui concerne la désignation des têtes de listes

- A - villes où la gauche est sortante

soit 80 villes à direction communiste et une centaine de villes à direction socialiste.

La règle de l'accord c'est la liste commune. **Le moins de primaires possibles.**

Le cas le plus fréquent, est la **reconduction de la tête de liste sortante**. Nous considérons que l'audience des maires sortants joue en leur faveur. Et dans la plupart des cas où le PS est devenu la première force de la commune, face à un maire PC, nous ne revendiquons pas la tête de liste, considérant que l'audience du maire comble généralement l'écart entre les représentativités de nos deux partis.

Nous estimons qu'il ne devrait pas y avoir plus de 8 ou 9 exceptions.

- B - Les villes à conquérir sur la droite

Là encore nous avons avantage à des listes communes.

La règle pour la tête de liste est que la force la plus représentative conduit la liste.

Il peut y avoir des exceptions dans le cas où la personnalité d'un maire battu en 1983 peut avoir conservé une audience sur la ville.

Tout indique qu'en ce qui concerne les têtes de liste, **nous pouvons sur cette base parvenir assez rapidement à un accord avec le parti communiste.**

2 - En ce qui concerne le problème de la composition des listes

C'est là que le PC est sorti des termes de l'accord.

Il continue à chercher à négocier sur la base de sa représentativité en 1983. Ceci n'est pas conforme à l'évolution du suffrage universel donc au **principe démocratique**.

La représentativité à prendre en compte doit l'être en fonction des trois critères posés par notre accord: Quand dans une commune à tête de liste communiste, la représentativité des socialistes s'est accrue, leur place sur le contingent municipal doit s'accroître et celle du parti communiste diminuer.

Sur ce point la négociation est bloquée.

3 - Têtes de listes et représentativité sur la liste sont deux questions liées.

Il est clair que si nous n'avons pas satisfaction sur la composition des listes, nous ne pourrons pas donner accord au dispositif que je viens d'énoncer en matière de têtes de listes.

Nous sommes pour l'application de l'accord dans son intégralité.

C'est lorsque nous nous serons mis d'accord sur la composition des listes que nous nous engagerons définitivement sur le problème des têtes de listes.

Marcel DEBARGE rendra compte tout à l'heure des procédures que nous avons mises en place en commission des résolutions pour constituer des listes communes respectant l'accord.

Il faudra nous battre. Tout ne sera pas terminé ce soir. A ceux qui s'inquiéteraient, je rappellerai que jamais dans le passé nos négociations avec le parti communiste n'ont été faciles.

Il faudra donc beaucoup de sang froid.

J'en appelle à votre expérience et à votre mobilisation.